

Signature de la convention Malgré la grogne des opposants, Servette s'installera bien aux Évaux

Seule une commune a refusé l'accord, en jugeant que le bien-être des riverains était ignoré.

Mis à jour il y a 18 heures



Des habitants d'Onex attendaient mardi, pancartes à la main, les politiciens, afin de leur exprimer à nouveau leur mécontentement face à la venue de l'Académie du Servette FC sur le site des Évaux.

LUCIEN FORTUNATI

«On peut essayer de voler leur stylo pour empêcher la signature», propose avec un sourire une opposante lors de l'arrivée des représentants politiques. Pas de chance pour elle, la convention officialisant la venue de l'Académie du Servette FC dans le parc des Évaux a été acceptée mardi midi.

Le texte a été validé par le Canton et les Communes de Bernex, de Confignon et de Genève, alors que Lancy a préféré s'abstenir. Seule la Commune d'Onex a décliné l'accord. Son refus n'a toutefois pas fait le poids. Si la signature à proprement parler sera prochainement agendée avec le Canton et le club de football, l'accord de principe est aujourd'hui validé par la majorité.

L'urgence se faisait sentir. La signature de la convention, prévue le 4 mai, avait été reportée d'un mois, afin d'apporter les clarifications demandées. Mais surtout, rappelons

que le club grenat doit quitter au plus vite son site actuel de Balexert, où sera érigé le futur Cycle d'orientation du Renard. Le Grand Conseil genevois a déjà voté le 29 avril un crédit de 94,86 millions de francs pour sa construction.

La colère des élues onésiennes

Refuser mardi de signer la convention était une évidence pour Onex. «C'est nous qui allons subir les nuisances. Les habitants du chemin François-Chavaz ne sont pas respectés dans ce projet», explique Maryam Yunus Ebener, conseillère administrative de la Ville d'Onex, chargée notamment de l'Aménagement. Elle ne décolère pas suite à la signature: «Onex souhaitait que les minibus des joueurs stationnent au sein du parking du Marais, où l'académie a déjà 35 places réservées, afin d'épargner les Onésiens. Mais à l'exception de Lancy et de Confignon, toutes les communes, et notamment la Ville de Genève, qui possède une triple voix, ont refusé cet amendement. On s'est battu, mais le bien-être de l'académie passe avant celui des riverains.» Maryam Yunus Ebener annonce: «Le Canton va devoir se bouger pour trouver une solution pérenne pour le club et ça ne sera pas aux Évaux. Dix ans, pas plus. On nous fait avaler une couleuvre, mais il ne faut pas qu'elle reste trop longtemps coincée!»

Au sein de la Fondation des Évaux, la question du temporaire a également refroidi la Commune de Lancy, qui s'est abstenue. «Il est indiqué noir sur blanc dans la convention que l'académie peut rester sur le site durant dix ans, mais également que cette durée pourrait être réévaluée en fonction de l'état d'avancement du projet définitif. Quand on connaît la durée de vie des projets temporaires à Genève...» déclare Damien Bonfanti. La Ville de Lancy aurait, par ailleurs, souhaité que les riverains et les associations soient explicitement inclus dans le groupe de suivi qui sera constitué.

Une première étape

Le conseiller d'État Thierry Apothéloz, chargé du Département de la cohésion sociale, considère la validation de la convention comme «une étape extrêmement positive» dans le projet d'installation provisoire de l'Académie du Servette FC au centre sportif des Évaux. «La relève élite du football pourra enfin disposer d'infrastructures lui permettant de développer son potentiel, dont on a vu ces derniers jours à quel point il est élevé (*ndlr: succès en Coupe des M16 et M18*). Cet accord ne constitue pas la touche finale à ce projet, qui, je le rappelle, est un bon projet, soutenu par la très grande majorité des parties impliquées. Le Canton continuera de travailler aussi bien afin de ne pas perdre de temps dans les prochaines étapes nécessaires pour permettre l'arrivée de l'académie en 2022, afin de convaincre, encore, celles et ceux qui demeurent réticents quant à ce relogement.»

La partie n'est, en effet, pas terminée. Les associations de riverains et de protection de la nature n'ont pas manqué d'annoncer à plusieurs reprises qu'elles n'hésiteraient pas à s'opposer systématiquement lors des demandes de permis qui seront nécessaires à la construction du pavillon, à l'agrandissement des terrains de football mais également à l'abattage de 42 arbres.

«La relève élite du football pourra enfin disposer d'infrastructures lui permettant de développer son potentiel.»

Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale

Rassemblement d'opposants

Mardi midi, une quarantaine d'opposants attendaient de pied ferme les membres de la Fondation des Évaux devant la salle Belvédère afin de signifier, une fois encore, leur mécontentement. Ils n'ont pas hésité à se faire entendre en tapant du pied sur le balcon métallique et à coller leurs pancartes contre les vitres à travers desquelles on apercevait les élus. «Sauvons le parc des Évaux du grignotage», pouvait-on lire sur l'une des affiches. «On se sent presque acculé. Toutes ces décisions politiques se déroulent en catastrophe», lance Colette Dupraz, membre de l'association ChavazBien. «Qu'ils essaient de toucher aux arbres du parc, prévient une voisine. Je suis prête à grimper dessus!»

Publié: 01.06.2021, 15h56